

Fiche de signalement des faits de violence, de discrimination et de harcèlement à l'UPEC

Ce formulaire peut être renseigné par les étudiants, les doctorants et le personnel de l'UPEC, et doit être renseigné **avec l'accord de la victime**.

Les faits signalés peuvent avoir eu lieu dans l'enceinte de l'UPEC ou à l'extérieur.

LES ETAPES DU SIGNALEMENT

1. Contactez France Victimes via la ligne téléphonique UPEC pour être écouté, informé, accompagné et orienté vers les structures adéquates

France Victimes – ligne dédiée à l'UPEC
01 41 83 42 09
Du lundi au vendredi
De 9h à 21h

2. Si vous souhaitez informer l'UPEC de votre situation sans entrer en contact avec France Victimes, caractérisez votre signalement et détaillez votre témoignage via ce formulaire ;
3. Transmettez ce formulaire aux cellules internes de signalement :
 - **Pour les étudiants** : à la Chargée d'information et d'accompagnement social (DEVE) stop-violences@u-pec.fr
 - **Pour les personnels et doctorants** : au Service Vie des Personnels svp.qvt@u-pec.fr
4. La fiche de signalement est transmise et étudiée par les membres du dispositif :
 - **Pour les étudiants** : Direction des Etudes et de la Vie Etudiante, Direction Générale des Services, Service de Santé Universitaire, Direction des Affaires Juridiques ;
 - **Pour les personnels et doctorants** : Direction des Ressources Humaines, Direction Générale des Services, Direction des Affaires Juridiques, Service Hygiène et Sécurité, et service social des personnels.

Les membres du dispositif de signalement sont soumis au secret professionnel. Les informations fournies dans ce formulaire sont strictement confidentielles.

5. Les membres du dispositif transmettent la fiche de signalement à la Présidence qui apportera une décision sur les suites données au signalement selon les situations : mise en place de mesures (enquête administrative interne, procédure judiciaire, mesures de protection immédiates, convocation d'une section disciplinaire, ...)

FORMULAIRE DE SIGNALEMENT

➤ CARACTERISER LA NATURE DU SIGNALEMENT

Nature des faits :

- ☐ Harcèlement moral
- ☐ Harcèlement sexuel
- ☐ Harcèlement discriminatoire
- ☐ Harcèlement en ligne
- ☐ Violences sexistes et/ou sexuelles (outrage sexiste, agression sexuelle, viol, violences conjugales)
- ☐ Violences physiques (coups et blessures)
- ☐ Menaces et injures
- ☐ Antisémitisme et racismes (antitsiganisme, islamophobie, négrophobie, racisme anti-asiatique)
- ☐ LGBTQ+phobies
- ☐ Discriminations liées au handicap ou à la santé
- ☐ Autre : (préciser) Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

En renseignant ce formulaire, vous souhaitez :

- ☐ Bénéficier d'un accompagnement social ou médical (au sein de l'UPEC ou à l'extérieur)
- ☐ Effectuer des démarches juridiques
- ☐ Je souhaite signaler une situation mais que mon témoignage soit anonyme (dans ce cas, j'accepte qu'aucune mesure ne puisse être mise en place par l'UPEC)

➤ VOS INFORMATIONS DE CONTACT

Nom :

Prénom :

Mail :

Votre statut :

- ☐ Personnel
- ☐ Doctorant
- ☐ Etudiant
- ☐ Autre

Formation suivie :

Numéro étudiant :

Vous êtes :

- ☐ Victime
- ☐ Témoin
- ☐ Tiers :

Si vous êtes témoin ou une personne tierce, ce formulaire doit être complété avec l'accord de la victime.

➤ **DESCRIPTION DE LA SITUATION (OPTION 1)**

Votre témoignage :

Veillez détailler les faits le plus précisément possible en indiquant si possible :

- date(s)
- lieu(x)/campus concerné
- une description des faits, propos ou gestes
- la fréquence des faits, propos ou gestes
- la présence de témoin(s)
- les conséquences sur votre vie personnelle, professionnelle ou étudiante

Si vous le souhaitez, cette fiche de signalement peut être accompagnée de pièces justificatives (preuves, témoignages).

Si vous souhaitez, vous pouvez préciser l'identité de la personne mise en cause :

Avez-vous signalé la situation à une autre personne/organisme/dispositif ? Si oui, vous pouvez le préciser : *(préciser si une procédure pénale est en cours)*

Protection de vos données

Cette fiche de signalement a fait l'objet d'une déclaration de traitement des données sensibles auprès de la Déléguée à la Protection des Données de l'UPEC. Toutes les données seront enregistrées dans un serveur interne à l'UPEC. Si des données sont échangées en réseau, le canal de transport ou les données devront être déchiffrées.

Délai de conservation de la fiche de signalement : temps de la procédure

➤ **DESCRIPTION DE LA SITUATION (OPTION 2)**

Veillez détailler les faits le plus précisément possible en indiquant si possible :

- **A quelle(s) date(s) se sont déroulés les faits :**
- **Lieu(x) où se sont déroulés les faits** (*préciser le(s) campus concerné(s) si les faits se sont déroulés à l'UPEC*) :
- **Fréquence des faits, propos, ou gestes**
 - ☐ C'est la première fois que la situation se produit
 - ☐ La situation s'est déjà produite à plusieurs reprises
- **Description des faits, propos ou gestes** (*vous pouvez préciser les conséquences sur votre vie étudiante, personnelle, professionnelle*)
- **Témoins**
 - ☐ Il n'y a pas eu de témoins
 - ☐ Un ou plusieurs témoins : (*préciser les noms des témoins*)
- **Avez-vous signalé la situation à une autre personne/organisme/dispositif ? Si oui, vous pouvez le préciser :** (*préciser si une procédure pénale est en cours*)

Si vous le souhaitez, cette fiche de signalement peut être accompagnée de pièces justificatives (preuves, témoignages).

Protection de vos données

Cette fiche de signalement a fait l'objet d'une déclaration de traitement des données sensibles auprès de la Déléguée à la Protection des Données de l'UPEC. Toutes les données seront enregistrées dans un serveur interne à l'UPEC. Si des données sont échangées en réseau, le canal de transport ou les données devront être déchiffrées.

Délai de conservation de la fiche de signalement : temps de la procédure